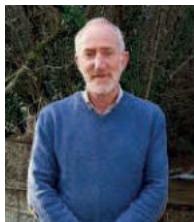


# Mieux vivre ensemble à Ladignac le long



retrouvez les informations actualisées  
sur [www.ladignac-le-long.fr](http://www.ladignac-le-long.fr)  
et sur l'application IntraMuros

# Le mot du Maire



Chères Ladignacoises et Ladignacois,

C'est avec un grand plaisir que je m'adresse à vous. Cela fait maintenant trois ans que mon équipe et moi-même, avec nos défauts et qualités, nous gérons votre commune. Il est temps de faire le bilan de mi-parcours.

La première année de notre mandature a été marquée par une politique foncière volontaire ; achats d'immeubles et de terrains. Je le répéterai inlassablement : une commune ne peut se transformer et suivre les chemins de l'avenir que si elle est capable d'être le promoteur de ses propres projets. La question éternelle ; « faut-il avoir la cage ou l'oiseau ? » Nous avons choisi d'avoir la cage ! Mais attention, une politique foncière ne veut pas dire : investissement immédiat. Ces acquisitions foncières permettront d'envisager des aménagements et des projets à court, moyen et long terme.

Cette année débutera la restructuration du quartier des « 4 routes » par la démolition de l'immeuble Scott qui donnera naissance à la création d'une esplanade et la création d'une halle. Les travaux devraient se terminer en juillet. Nous devrions obtenir le montant maximal de subventions possibles soit 80 %. Le reste à charge sur la commune se fera sur fonds propres. Nous devons maîtriser la dette passée qui me paraît trop importante.

Nous avons demandé un permis d'aménager sur le terrain Guillot situé en bordure de la D 11 en direction de Saint-Yrieix. Ce permis permettra la construction de la future boulangerie avec fournil. Nous sommes en relation avec un boulanger. Ce projet a été validé par les instances communautaires. La compétence économique, n'est pas une compétence communale.

Sur ce même terrain, nous travaillons toujours avec la société « Cettefamille » pour la création de 14 logements co-locatifs pour personnes âgées. La construction de cet ensemble immobilier devrait se faire avant la fin de la mandature.

La terre Boucheron, dont les 2/3 ont été achetés par la communauté des communes, permettra la création d'un ensemble médical. Le projet est porté par les instances communautaires.

Vous le savez toutes et tous, je suis favorable à la gestion participative des habitants dans les projets à caractère communal. Nous avons, ainsi, organisé le référendum pour l'avenir du plan d'eau. Le taux de participation n'a pas été à la hauteur de mes espérances. Néanmoins, le Conseil municipal a décidé de valider en consultation citoyenne les résultats du vote et d'entreprendre la mise aux normes de notre plan d'eau. J'espère que ce dossier sera déposé très prochainement en préfecture.

La commune n'a plus les moyens d'investir sur les 100 places actuelles du camping. La commission camping réfléchit sur la possibilité de maintenir une offre hôtelière en réduisant le nombre de places. Elle devrait donner ses conclusions prochainement.

Nous avons décidé de numériser le cimetière dont les plans étaient anciens et imprécis.

Nous travaillons également sur la numérotation des rues en partenariat avec la Poste. En fin d'année, chaque voie communale sera référencée.

Cette année, nous avons perdu deux commerces la boulangerie et le salon de coiffure. Permettez-moi de remercier la famille DELHAYE et Madame ROCHE Béatrice pour leur long parcours professionnel dans notre commune. Notre tissu économique est fragile. Nous devons pratiquer ce que j'appelle « l'économie de répartition » : efforçons-nous de réserver certaines de nos courses dans notre commune, de réserver une part de notre budget alimentaire dans nos commerces et les circuits courts de notre commune. Il ne s'agit là que de mettre en pratique une économie solidaire et sociale.

J'en profite pour vous rappeler que votre Conseil municipal organise des livraisons à domicile gratuites, à la condition que les courses soient faites dans les commerces, et circuits courts de la commune. N'hésitez pas à appeler la mairie pour d'autres renseignements.

Il est temps de vous laisser feuilleter le journal municipal annuel. N'hésitez pas à nous faire part de vos idées, nous serons à votre écoute.

Le Ladignac de demain se fera avec vous, ne laissons pas passer le train, le monde change, nous le savons. J'entends trop souvent dire : « c'était mieux avant » espérons que chacun de nous dise un jour, « c'est mieux aujourd'hui ».

## LADIGNAC-LE-LONG

### MAIRIE ET SERVICES :

4, place du 14 Juillet - 87500 LADIGNAC-LE-LONG  
Tél. 05.55.09.30.02 - Courriel : [mairie@ladignaclelong.fr](mailto:mairie@ladignaclelong.fr)  
Site internet : [www.ladignac-le-long.fr](http://www.ladignac-le-long.fr)

**Accueil du public :** Du lundi au jeudi de 8h15 à 12h et le vendredi de 8h15 à 12h30 et de 13h30 à 16h30. Un accueil téléphonique est assuré de 14h à 16h. Informations et renseignements possibles le samedi matin à la médiathèque.

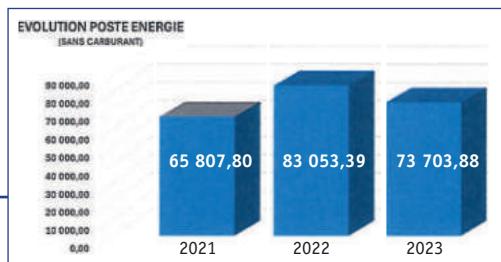
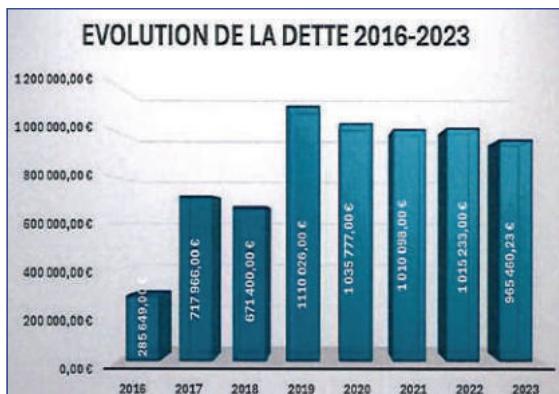
IntraMuros



**Ladignac-le-Long :**  
Bulletin municipal - Édition 2024

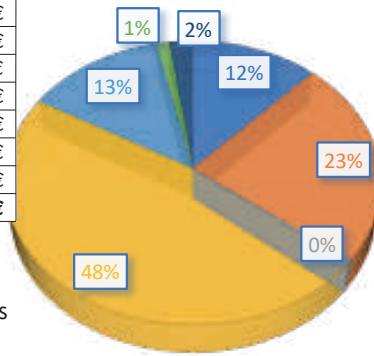
Publication municipale éditée par la mairie de Ladignac-le-Long  
Directeur de la publication : M. le Maire Pierre Millet-Lacombe  
Photos/Illustrations : Mairie, M. David Keast  
et Mme Séverine Barbaud, les associations, Le Populaire  
Conception - Impression : M. Caradot - Sotiplan - Limoges  
Crédit photos : Mairie de Ladignac-le-Long  
Rédaction : Commission communication de Ladignac-le-Long

# Budget communal 2023



## ■ Principales dépenses de fonctionnement réalisées en 2023 sur le budget communal

Chapitres	Montants
Achats	132 747,08 €
Autres charges externes	258 051,68 €
Impôts et taxes	4 959,22 €
Charges de personnel	524 757,13 €
Autres charges de gestion courante	144 717,57 €
Charges financières	13 861,53 €
Dotations aux amortissements	24 843,00 €
<b>Total</b>	<b>1 103 937,21 €</b>



Comme chaque année, nous vous présentons l'évolution des principales charges du budget communal sur plusieurs années : les emprunts et les postes énergies.

## Les tarifs communaux

« Tarifications publiques fixées par délibération du conseil municipal » - Applicables jusqu'au 31/08/2024

Les tranches quotient familial sont celles définies par la CAF pour le calcul du passeport CAF.  
L'absence de présentation des documents demandés lors de l'inscription entraînera la facturation de la tranche la plus haute.

## Cantine scolaire

<i>Tarifs cantine scolaire</i>	
<i>Quotient familial</i>	<i>Prix repas €</i>
≤ 350	0,55 €
> 350 à 650	0,85 €
> 650 à 1000	1,00 €
> 1000	2,95 € 2,50 € par enfant à partir du 2 <sup>e</sup> enfant

## ASLH

Quotient familial	1/2 journée sans repas	1/2 journée avec repas	1 journée avec repas
≤ 400	5,25 €	6,30 €	9,45 €
> 400 à 726	5,77 €	6,82 €	9,97 €
> 726	6,30 €	7,87 €	10,50 €

- Sorties en car : 3 €

Réduction de -10% à partir du 2<sup>e</sup> enfant.

## Garderie

Quotient familial	Matin	Soir
≤ 400	1,73 €	2,34 €
> 400 à 726	1,75 €	2,36 €
> 726	1,77 €	2,37 €

## Assainissement

Prix m <sup>3</sup> assainissement	1,60 €

## Concession du cimetière

Concession perpétuelle au m <sup>2</sup>	<b>74,73 €</b>
Columbarium (15 ans) petite case	<b>731,34 €</b>
Columbarium (15 ans) grande case	<b>800,73 €</b>

## Frais de capture des animaux errants identifiés

La commune dispose d'un chenil au sein des nouveaux ateliers municipaux, doté d'un abri qui permet d'héberger, à titre temporaire, plusieurs animaux capturés sur la voie publique en attendant leurs transferts vers la SPA de Couzeix.

Frais 1<sup>re</sup> capture **35,00 €**      Frais 2<sup>e</sup> capture **80,00 €**  
Frais de garde chenil municipal (toute journée commencée est due) **15,00 €** par jour de garde

## Location de tables bois aux particuliers

Régulièrement la mairie est sollicitée pour le prêt de table en vue d'une manifestation festive à titre privé ou professionnel. Aucune location de table ne sera autorisée si la salle polyvalente est louée. Le transport des tables sera à la charge du demandeur.

	Week-end ou 2 jours	Jours suivants
Tables bois démontables : location sans transport des tables par le personnel communal pour des manifestations ne concernant pas une association	5 € / table	3 € / table / jour

Caution nettoyage et dégâts matériels : 250 €  
Caution réservation : 30 % du montant total de la location.  
**Aucune location de table ne sera autorisée  
si la salle polyvalente est louée.**

# Les tarifs communaux

« Tarifications publiques fixées par délibération du conseil municipal » - Applicables jusqu'au 31/08/2024

## Location salle polyvalente

Grande salle			
	Journée en semaine		Week-end*
Résidents commune	230,00 €	Résidents commune	302,00 €
Résidents hors commune	363,00 €	Résidents hors commune	435,00 €
Grande salle + cuisine			
	Journée en semaine		Week-end*
Associations Ladignac	133,00 €	Associations Ladignac	242,00 €
Résidents commune	278,00 €	Résidents commune	363,00 €
Résidents, associations hors commune	422,00 €	Résidents, associations hors commune	507,00 €
Grande salle + petite salle + cuisine			
	Journée en semaine		Week-end*
Associations Ladignac	230,00 €	Associations Ladignac	302,00 €
Résidents commune	420,00 €	Résidents commune	435,00 €
Résidents, associations hors commune	515,00 €	Résidents, associations hors commune	580,00 €
Cautions			
Caution ménage			500,00 €
Caution prêt de matériel mobilier inclus			500,00 €
Réservation			
30% du montant total de la location			
Location barnum 40 m <sup>2</sup> (uniquement avec la salle polyvalente)			
640,00 € pour 2 jours de location minimum			
320,00 € pour chaque jour supplémentaire			

\* Week-end ou 2 jours consécutifs en semaine. 25 % de remise sur le tarif journalier à partir du 3<sup>e</sup> jour.

## Les travaux de la commune

### EN 2023

En dehors des travaux d'entretien et de maintenance des infrastructures communales, les services techniques ont réalisé des travaux supplémentaires en régie.

Les travaux en régie sont des travaux qui sont réalisés par le personnel communal avec des matériaux achetés par la collectivité.

**Création d'une clôture au parking des chasseurs au Puy :** 3 jours en janvier (3 techniciens)  
**Réhabilitation du garde-corps au cimetière :** 3 jours ½ en mars (3 techniciens)

**Réhabilitation du garde-corps aux Terrasses :** 4 jours ½ en mars (3 techniciens)

**Préparation pour engazonnement et béton au cimetière :** 4 jours en avril (3 techniciens)

**Réhabilitation du garde-corps à l'étang des Etangs :** 3 jours en septembre (3 techniciens)

**Peinture routière :** 2 jours en juillet - 2 jours en septembre (2 et 3 techniciens)

**Clôture de l'ALSH au château du Chastaing :** 5 jours en novembre (2 techniciens) - 1<sup>re</sup> phase

**Mise en service et entretien des espaces verts au camping :** 4 jours à 3 techniciens et 2 jours à 2 (entre mai et octobre)



### PROGRAMME VOIRIE

**Travaux réalisés en 2023 :** chantiers d'enduits bi-couche et point à temps : Route du Haut-Bessous, Le Buisson, L'étang des étangs, Le Pont de Barbe, Vialotte, Rue du Général Leclerc, Bellevue, Dépôt de Bel'air. Pour un montant de 9 126 € TTC

**Travaux envisagés en 2024 :** chantiers d'enduits bi-couche et point à temps : La Montaudie, la Gare de Saint-Nicolas, Bourdoulet à Charannat, Mesurat à Jouberteix, Rue du 19 mars, Route de la Boige à Morterolles, Lotissement de Laugère, Route du Moulin de Gaillardie (limite le Chalard), Moulin de la Jaurie, Route de Puy Merle (village), Route des Roches, le Montet, Route de Lafarge (nid de poule) et la Veillerie.

# Les travaux de la commune

## ENTREPRISES ETANT INTERVENUES :

**SEHV** : Travaux éclairage public impasse des Terrasses  
**ALUPA/EPURE/ BRISSET VEYRIER MESURES** : Étude îlot  
**BRISSET VEYRIER MESURES** : Travaux topographiques  
**ENTREPRISE AUTHIER** : Réfection toiture local médical

**CABEX** : Diagnostic avant travaux démolition immeuble  
**ENTREPRISE CHAMINADE** : Réparation dégât des eaux SDF  
**SALESSE** : Remise en état camping Bel Air  
**SCOP ARL BET DELOMENIE** : Mission SPS démolition immeuble  
**SEHV** : Étude énergétique bâtiment mairie



## AMÉNAGEMENT DU CIMETIÈRE

Depuis trois ans les employés des services techniques en charge des espaces verts embellissent l'ancien cimetière avec des plantes vivaces résistantes à la chaleur. L'objectif étant de faciliter son entretien au quotidien et de réduire l'arrosage. Maintenant, nous avons assez de recul pour valider cette expérimentation.

Le recyclage des plantes destinées à la benne à déchets commencé fin 2022 montre que les plantes se ré adaptent facilement, résistent et vivent en autonomie sans être arrosées.

Les plantations de sédums, pourpier vivace, millepertuis, romarin donnent satisfaction.

La partie haute de l'ancien cimetière continue d'être aménagée grâce au dédoublement de vivaces (origan, iris, romarin, sédums...), et la récupération de rosiers et sauge.

Au printemps dans le virage de l'église, une zone de vivaces (asters et rudbeckias), et quelques arbustes (cornouillers et forsythias) vont être plantés pour minimiser la charge d'entretien et offrir une fleuraison annuelle ainsi qu'une résistance aux quatre saisons.

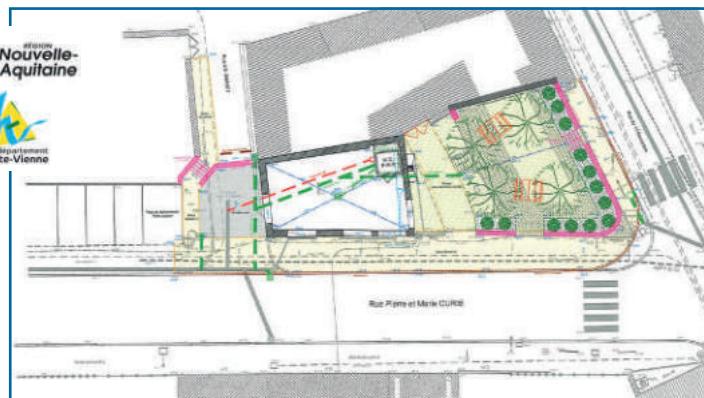
Merci aux services techniques qui ont su mener à bien cette transformation.

## Les projets en cours

### ■ AMÉNAGEMENT DU CARREFOUR DES « QUATRE ROUTES »

Les travaux de la démolition de l'hôtel des 4 routes et l'aménagement de la halle dont les travaux commenceront début 2024 devraient se terminer en juillet. L'ensemble de cet aménagement urbain a été confié au cabinet paysagiste urbaniste ALUPA de Flavignac et le cabinet d'architecte EPURE de Nexon. La gestion de la démolition sera assurée par le cabinet MAITRYS de Limoges et la gestion des réseaux par la société BV MESURES de Panazol.

Le budget prévisionnel total estimé de 680 016,15 € H.T. sera financé par l'état et devrait être finalisé par une subvention du Conseil départemental au titre du CDDI versé à la Communauté de communes.



#### Les marchés ayant été retenus pour la construction de la halle sont :

##### Démolition :

LOT N°01 DEMOLITION GROS ŒUVRE :  
LIMOUSIN TRAVAUX PUBLICS ET MOMBERS HABITAT CONSTRUCTION (en co-traitance)  
LOT N°02 CHARPENTE BOIS - COUVERTURE  
LOT N°3 MENUISERIES INTERIEURES BOIS  
LOT N°04 PLATRERIE - PEINTURE  
LOT N°05 CARRELAGE  
LOT N°06 ELECTRICITE  
LOT N°07 CHAUFFAGE - PLOMBERIE

##### Aménagement :

LOT N°01 VOIRIE RESEAUX DIVERS : CMCTP  
LOT N°02 GROS ŒUVRE - VRD - RAVALEMENT - ELECTRICITÉ : FLACASSIER  
LOT N°03 CHARPENTE BOIS - COUVERTURE - ZINGUERIE : TRADIWOOD  
LOT N°04 TOILETTE AUTOMATIQUE : MPS

	Dépenses	Recettes
Investissement	<b>680 016,15 €</b>	
Fond Vert (Etat)		<b>460 713,00 €</b>
CDDI (Département/ComCom)		<b>83 300,15 €</b>
Autofinancement		<b>136 003,00 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>680 016,15 €</b>	<b>680 016,15 €</b>

### ■ VIABILISATION PARCELLE «GUILHOT»

#### COLOCATION CETTEFAMILLE

Dans le même environnement, nous allons déposer un «permis d'aménager» auprès des services de l'état, pour la construction de deux maisons pour seniors et d'une boulangerie. C'est le même procédé que pour la création d'un lotissement. La validation par ces services est obligatoire pour que les projets aboutissent. L'entreprise de colocation seniors s'est engagée à construire deux maisons (capacité de 7 résidents chacune) à Ladignac-le-Long dont une maison sera spécialisée pour l'hébergement de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

#### FUTURE BOULANGERIE

Ce dossier sera financé par la communauté de commune de Saint-Yrieix qui a la compétence économique.



Pour en savoir plus :  
[www.cettefamille.com](http://www.cettefamille.com)



# Les projets en cours

## MISE EN PLACE DU PLUi

Le PLUi (Plan Local d'Urbanisme Inter-communal) définit les grandes orientations d'aménagement du territoire en allant vers la réduction de la consommation de l'espace. Il détermine les possibilités de construction sur les 9 communes de la communauté de communes du pays de Saint-Yrieix.

Ce document va aussi définir le droit des sols et les règles de construction applicables sur le territoire.

### Comment se déroule la procédure d'élaboration ?

Elle se déroule sur une durée de trois ans environ.

- Une phase technique de deux ans (diagnostic territorial, définition du projet, élaboration d'un dispositif réglementaire

opposable avec le zonage et les orientations d'aménagement).

- Une phase de validation administrative, d'un an environ avec une enquête publique.

### Information :

Un site dédié à la procédure va être mis en ligne prochainement, des articles de presse sont publiés ponctuellement pour suivre l'évolution du document.



## TERRA AVENTURA

### « Points de vue - Espaces naturels remarquables »

Terra aventura est une chasse ludique qui permet aux familles de découvrir un territoire local. En Nouvelle Aquitaine un concours sur dossier a permis à notre commune d'être sélectionnée pour la réalisation d'un parcours. La difficulté de la traversée de la D901 en direction de Châlus, ne permet pas encore l'ouverture au public. Les élus de la commune travaillent avec les services du département pour trouver une solution sécurisante pour les futurs utilisateurs « géocacheurs ».

# Les énergies renouvelables



## ZONES D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

La loi n°2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2023. Elle oriente les choix en matière de production et de consommation d'énergie vers la neutralité carbone.

Afin d'atteindre cet objectif, il nous est demandé de définir des «Zones d'Accélération des Energies Renouvelables» (ZAEEnR).

Nous devons donc avant le 31 mars 2024 proposer aux représentants de l'Etat des secteurs sur lesquels la production d'énergie renouvelable sera favorisée.

Sur ces secteurs, les porteurs de projet auront des facilités administratives instaurées par l'Etat. Les parties de la commune non retenues en « Zone d'accélération des Energies Renouvelables » auront tout de même la possibilité d'accueillir des projets sans les facilités précités.

Afin qu'un plus grand nombre d'acteurs de la commune puissent être associés à cette démarche, une consultation publique est prévue du 19 février au 1<sup>er</sup> mars inclus pour que chacun puisse faire ses observations et / ou propositions avant validation des zones par les assemblées délibérantes.

Pour se faire, des cartes des zones «EnR» sont consultables en mairie et un cahier d'observation est également mis à la disposition du public pour y consigner des remarques.

## PROJET ÉOLIEN SUR LA COMMUNE DE LADIGNAC-LE-LONG

La société ENGIE Green, étudie depuis 2020 le développement d'un projet éolien sur la commune de Ladignac-le-Long.

La zone d'implantation potentielle est située au sud-ouest de la commune, à environ 2 km de la sortie du centre-bourg.

L'identification de cette zone est la résultante du croisement de nombreux critères, parmi lesquels notamment : le potentiel de vent, la prise en compte de la distance réglementaire aux habitations, l'intégration des contraintes aéronautiques civiles et militaires, la volonté des propriétaires fonciers...

Suite à la présentation du projet aux élus municipaux et l'accord de propriétaires fonciers de la zone d'étude obtenu en 2020, ENGIE Green a initié début 2021 l'ensemble des études réglementaires : faune-flore, zones humides, acoustique, paysagère, dangers...

En parallèle du développement, un processus de concertation s'est initié via la création d'un Comité de suivi à l'initiative des riverains et des élus, auquel ENGIE Green participe pour présenter les diverses avancées du projet et rapports d'étude.

Plusieurs Comités de suivi ont été organisés depuis janvier 2022. Mi-2023, sur la proposition d'ENGIE Green, un 1<sup>er</sup> atelier participatif sur le sujet du paysage s'est tenu au sein du Comité de suivi, un 2<sup>nd</sup> atelier s'est tenu en fin d'année.

Parmi les prochaines échéances, la demande d'Autorisation Environnementale, dossier réglementaire principal du projet, sera déposée courant 2024 auprès des services de l'Etat.

L'information sera transmise par l'organisation de permanences ouvertes auprès de tous les habitants et riverains. L'équipe municipale et la société ENGIE Green sont à votre disposition pour toutes demandes d'informations à ce sujet.

Vos contacts : Contact ENGIE Green :  
Benjamin Thirion, chef du projet  
[benjamin.thirion@engie.com](mailto:benjamin.thirion@engie.com)

## SYNDICAT DES EAUX VBG

### TRAVAUX QUI SERONT RÉALISÉS EN 2024 :

Mise en place d'un analyseur de chlore au réservoir du Bourg et la mise en place d'une chloration relais et d'un analyseur de chlore au niveau du regard de Bel Air étaient prévus en 2023 mais ont été reportés en 2024.

### CHIFFRES CLÉS EN 2022

724 abonnés, 56 261 m<sup>3</sup> consommés contre 64 192 m<sup>3</sup> en 2021, 74 713 ml de linéaire de canalisation, ce qui représente 9.69 d'abonnés par kilomètre, 8 609 ml ont été inspectés dans le cadre des recherches de fuite.

# Manifestations et animations

Octobre - Le jour de la nuit



Juillet - Vide-grenier



Juillet - Le marché festif



Décembre - Le noël des enfants



Le marché fermier



Sur les pas de Lise



Décembre - France Bleu



Mars - La grande lessive



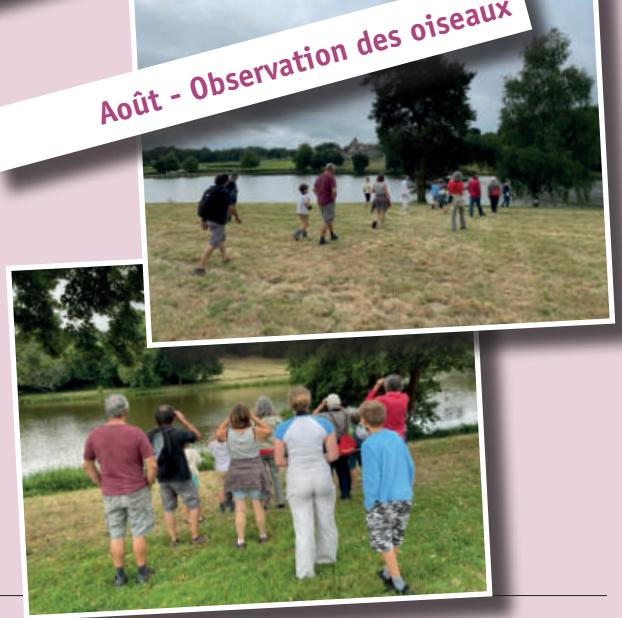
Téléthon

Les bénévoles vous remercient pour votre participation, grâce à vous 2 908,60 € ont été récoltés.

Décembre - Téléthon



Août - Observation des oiseaux



# Nos associations à l'honneur

## LADIGNAC-LE-LONG Ateliers pêche pour des jeunes Les futurs pêcheurs sont prêts

Un groupe de jeunes de 8 à 16 ans a participé à des ateliers pêche à Ladignac et Saint-Vivien.

Tous les samedis de juin et les deux premiers de juillet, un atelier pêche nature (APN) a destination des jeunes de 8 à 16 ans a été organisé par l'Appma de Ladignac-le-Long, en partie au plan d'eau communal.

Une douzaine de jeunes y ont participé, encadrés par Benjamin Lébilo, président de l'Appma ladignacoise et Cédric Plasneau, moniteur guide de pêche en Nouvelle-Aquitaine.

Au cours de quatre ateliers, associant le pédagogique au ludique, les participants ont appris les rudiments de la pêche, du montage d'une canne aux diverses préparations de matériel, en passant par la reconnaissance des poissons et les règles de sécurité. Ils ont pu expérimenter plusieurs techniques de pêche : pêche au coup, « feeder » (ancre), canne à batterie et pêche aux leurres. Ils ont aussi été initiés à la protection du milieu aquatique et de l'environnement, avec un accent sur le respect de l'écosystème présent au bord des étangs et des rivières. « La but était à la fois de les rendre autonomes en tant que pêcheurs et responsables par rapport au milieu aquatique », a commenté Cédric Plasneau.



PÊCHE. Les jeunes de l'APN de Ladignac-le-Long, les éducateurs Cédric Lébilo et Cédric Plasneau avec une carpe, une de leurs prises en commun lors du plan d'eau communal.

La semaine suivante, la dernière séance a été consacrée à un moment convivial et un mini concours de pêche entre les participants à l'APN.

Le lendemain, l'Appma ladignacoise a organisé sa première fête de la pêche au plan d'eau de Ladignac, avec, le matin, un concours où les jeunes de quatre APN haut-viennois (Aixe-sur-Vienne, Saint-Hilaire, Limoges et Ladignac-le-Long) se sont affrontés. Tous, du premier au dernier, sont repartis avec un lot en lien avec la pêche, grâce aux partenaires de la journée. ■

## LADIGNAC-LE-LONG Bien équipés pour le collège



CADEAU UTILE. Jeudi dernier, l'amicale laïque de Ladignac-le-Long a organisé une réception, au château Chastaigne, pour remettre un dictionnaire aux enfants de l'école de la commune qui entrent en classe de sixième à la rentrée de septembre.

Trois enfants et leurs parents étaient présents, ainsi que les membres du bureau de l'amicale et plusieurs élus ladignacois. Le lendemain, la trésorière de l'association, Séverine Barbaud Razel, aussi troisième adjointe au maire, a donné les dictionnaires des élèves absents à la distribution à l'école pour qu'ils leur soient remis en classe.

À VENIR... Après les discours des élus et du président, David Barbaud, il a été rappelé l'amicale organisera son traditionnel vide-greniers dimanche 16 juillet prochain, au plan d'eau de Ladignac, de 7 à 18 heures. Un appel a été lancé aux bénévoles pour aider l'association ce jour-là.

Pour participer au vide-grenier, inscriptions auprès de l'amicale laïque au 07.61.59.92.00 ou au 06.81.54.73.16. ■

## LADIGNAC-LE-LONG

Une fête de la pêche programmée le 9 juillet



TRIBUNE. De gauche à droite : Cédric Hauteville (vice-président), Yohan Morand (secrétaire), Cyril Lébilo (trésorier), Benjamin Lébilo, Jean-Jacques Picot (président Appma La Goule ardennaise) et Pierre Bonnemaison.

Début juillet, l'Appma Pêche Passion Découverte de Ladignac-le-Long a réuni ses membres à la salle du plan d'eau, à la suite de plusieurs réunions, pour évoquer divers sujets, à l'occasion de son assemblée générale. Une partie de la réunion a été consacrée aux finances de l'Appma, bilan financier 2022 et budget 2023, qui ont été approuvés à l'unanimité.

Un point a été fait sur les mesures de débits et de températures des cours d'eau au cours de l'été 2022. L'enjeu du plan d'eau de Ladignac, qui sera soumis à la plénière, l'ensemble des élus et autres, en associant le pédagogique au ludique, que mentionnent lors de la dernière assemblée générale, seront mis en place cette année. Ils auront lieu les samedis matin du 9 juillet et les deux premiers de l'été.

L'Appma organisera une

soirée de la pêche le 9 juillet sur le site du plan d'eau de Ladignac.

Les projets. Le président, Benjamin Lébilo, a énuméré les projets pour 2023. Les Ateliers pêche nature (APN) à destination des jeunes sont maintenus, l'entretien et autres, en associant le pédagogique au ludique, que mentionnent lors de la dernière assemblée générale, seront mis en place cette année. Ils auront lieu les samedis matin du 9 juillet et les deux premiers de l'été.

Le Protocole. Les cartes de pêche sont toujours en vente au bureau de l'Appma, à Ladignac-le-Long. L'Appma Ladignac-le-Long présente son calendrier : [www.appma-ladignac-le-long.com/](http://www.appma-ladignac-le-long.com/).

Enfin, l'Appma a été invitée à la foire commerciale à laquelle l'Appma a été invitée.

## LADIGNAC-LE-LONG

Un week-end Téléthon de bon augure



Samedi 2 décembre, les Ladignacois et les amis de l'association de pêche amateur 2022, de l'Appma, ont participé au Téléthon au château de Chastaigne. L'association, qui a été créée à l'initiative de l'Appma, a donc participé avec des dons et des chanceaux par les visiteurs, des chansons interprétées par les enfants, une animation, une vente, et a proposé, ainsi qu'une soirée dansante avec le groupe « Les Vikings ». En soirée, toute la famille a pu faire une course à emporter, des gâteaux et des crêpes, ont été vendus. Dimanche 3 décembre, un cross a été organisé pour financer ce week-end dans des endroits publics, sous l'impulsion de l'Appma.

## LADIGNAC-LE-LONG

La sixième saison des Mardignacs continue

Jusqu'au 12 septembre, la sixième saison des Mardignacs, organisée par l'association ladignacoise Le Lieu-Dit, se poursuit dans le parc du château Chastaigne, à Ladignac-le-Long. Tous les mardis, de 17 heures à 23 heures, sont proposés : un marché avec des productrices et productrices, une buvette avec des bières locales et artisanales, des vins bio, du jus de pommes, des boissons naturelles et bien d'autres boissons, de quoi se restaurer (hamburgers, crêpes et autres snacks), des stands divers et variés (massages, artisans, etc.), ainsi que des concerts électrocliques pour tous les goûts.

Mardi 22 août, à 19 heures, « Elephant Haven » sera à Ladignac pour une présentation du premier et de l'unique sanctuaire pour éléphant existant en France et en Europe. Plus d'infos sur : <https://www.elefphanhaven.com/fr/home>

À noter les 22 et 29 août.



Les Mardignacs accueillent le camion du « Répae batucada (percussions) avec Kiri Bonnec à 12 septembre, musique latine avec le trio uruguayo-français Vamos à la playa. ■

► Pratique. Pour en savoir plus sur l'association ou le programme des Mardignacs : <https://www.appma-ladignac-le-long.com/> et <https://www.facebook.com/appmaladignac/>

## Le club de gym volontaire 2G 3L recrute

Début septembre, le club de gymnastique volontaire 2G 3L (Gazous et Gazelles de Ladignac-le-Long) a réuni ses membres, à l'occasion de son assemblée, à la salle des fêtes de Ladignac-le-Long.

La présidente, Ginette Magne, a fait un point sur l'année écoulée, en évoquant les différentes cours proposés dont une nouveauté, des cours pour les enfants, et les participations de l'association à diverses manifestations organisées par d'autres associations de la commune. Le club compte une quarantaine d'adhérents.

### Les cours sont accessibles à tous

Concernant la saison 2003-2004, le lundi, à 20 heures, Nathalie Moreau assure les séances de gymnastique tonique et le jeudi, à 14 heures, un nouvel animateur, Antonin Gayonnet, remplace Corinne pour la gym douce et adaptée. « Les cours sont accessibles à tous. Les nouveaux adhérents sont les bienvenus. Nous avons besoin d'eux pour faire perdurer le club. Nous allons, à nouveau, proposer des séances pour les en-



GYMNASTIQUE VOLONTAIRE. Les cours ont repris à la salle des fêtes du plan d'eau.

tants (4-11 ans), le mercredi à 15 heures, à la salle de motricité. Tous les enfants de la commune, mais aussi, des communes voisines peuvent y participer », a détaillé la présidente.

### Deux séances gratuites

Deux séances d'essai gratuites sont proposées afin de trouver le cours adapté à chacun. Les adhérents peuvent participer à une séance ou aux deux pour la même cotisation. L'association de gymnastique volontaire 2G 3L participe, comme d'ordinaire, aux animations sur la commune pour le Téléthon et au cours de l'amicale.

► Contact. Pour rejoindre l'association de gymnastique volontaire 2G 3L ou pour tous renseignements : Ginette Magne au 06.81.54.33.44 ou Georges Marquis au 06.80.03.33.62 ou directement à la salle des fêtes ou n'importe où.

## LADIGNAC-LE-LONG

### Les Mardignacs commencent dès ce soir

À partir de ce mardi 27 juin, jusqu'au mardi 12 septembre, les Mardignacs, organisés par l'association ladignacoise Le Lieu-Dit, réinvestissent le parc du château Chastaigne, à Ladignac-le-Long, pour une sixième saison.

Tous les mardis, de 17 heures à 23 heures, seront proposés : un marché avec des productrices et productrices, une buvette avec des bières locales et artisanales, des vins bio, du jus de pommes, des sirops naturels et bien d'autres boissons, de quoi se restaurer (hamburgers, crêpes et autres snacks), des stands divers et variés (massage, artisanat, etc.), ainsi que des spectacles et des concerts électrocliques pour tous les goûts.

#### Quels concerts ?

Le 27 juin, chanson française avec Bal à Sam ; 4 juillet, Rebeau (musique folk venant de Grèce) avec Hanutile duo ; 11 juillet, electro-rock, d'une part avec oBSPRG, d'autre part avec oBSPRG.

Et le 27 juillet, avec Verbi ; 25 juillet, rock progressif avec le trio Sentinels ; 1<sup>er</sup> août, electro-indian music avec Totouze ; 15 août, cocktail de mélodies sud-américaines avec le groupe Delusion (chœur féminin et percussions) de son voyage transatlantique ; 22 août, musique folk africaine avec le duo franco-polonais Ker-changa ; 29 août, rock psychédélique, atmosphérique, progressif et doom avec le groupe Limougeaud

et de l'autre, avec Verbi ; 25 juillet, rock progressif avec le trio Sentinels ; 1<sup>er</sup> août, electro-indian music avec Totouze ; 15 août, cocktail de mélodies sud-américaines avec le groupe Delusion (chœur féminin et percussions) de son voyage transatlantique ; 22 août, musique folk africaine avec le duo franco-polonais Ker-changa ; 29 août, rock psychédélique, atmosphérique, progressif et doom avec le groupe Limougeaud

et aussi... Côté spectacles, du théâtre autour du thème de la plainte sera proposé, le 18 juillet, par le duo Porte et plainte, qui « embrasse le public dans un monde où la plainte agit comme une alliée ». Le 8 août, un duo de cloches (es), les bians lundu, s'intéressera aux émotions et aux sentiments et partagera ses réflexions avec le public. ■

► Contact. Pour en savoir plus sur le programme des Mardignacs : [lecoindeladignac.net](http://www.mardignacs.net)



et le autre, avec Verbi ; 25 juillet, rock progressif avec le trio Sentinels ; 1<sup>er</sup> août, electro-indian music avec Totouze ; 15 août, cocktail de mélodies sud-américaines avec le groupe Delusion (chœur féminin et percussions) de son voyage transatlantique ; 22 août, musique folk africaine avec le duo franco-polonais Ker-changa ; 29 août, rock psychédélique, atmosphérique, progressif et doom avec le groupe Limougeaud

quer le public dans un monde où la plainte agit comme une alliée ». Le 8 août, un duo de cloches (es), les bians lundu, s'intéressera aux émotions et aux sentiments et partagera ses réflexions avec le public. ■

► Contact. Pour en savoir plus sur le programme des Mardignacs : [lecoindeladignac.net](http://www.mardignacs.net)



# Vie pratique

## AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE DE LA RÉGION

La Région Nouvelle-Aquitaine souhaite favoriser l'insertion professionnelle et l'emploi des jeunes en proposant une aide à la préparation du permis de conduire B. Vous avez entre 17 et 25 ans et vous êtes jeune diplômé ? Vous venez d'obtenir votre code de la route ? Vous souhaitez trouver un emploi à l'issue de votre formation ? La Région peut vous aider, sous conditions, pour le passage de votre permis de conduire.

**En savoir plus sur l'aide au passage du permis de conduire ?** Pour toute information se rapprocher du Service Relation aux Usagers Direction de la jeunesse et de la citoyenneté 05.49.38.49.38



## RECENSEMENT CITOYEN

**Le recensement à 16 ans doit avoir lieu dans les 3 mois qui suivent le 16<sup>e</sup> anniversaire.**

Vous devez faire la démarche de recensement vous-même, auprès de la mairie de Ladignac. Mais si vous êtes mineur, l'un de vos parents peut faire cette démarche à votre place et en votre absence. Il faut aller à la mairie avec les documents suivants : Carte nationale d'identité ou passeport valide, livret de famille à jour, justificatif de domicile. Il sera délivré une attestation de recensement qui sera demandée pour l'inscription aux examens et aux concours publics tels que le BAC ou le permis de conduire.

## PIÈCES D'IDENTITÉ

Le dépôt d'une demande de carte d'identité ou de passeport (1<sup>re</sup> ou renouvellement) se réalise uniquement sur RENDEZ-VOUS pris en ligne. Attention, tout dossier incomplet ne pourra pas être traité et donnera lieu à un nouveau rendez-vous. Le rendez-vous de dépôt de dossier est de 20 minutes par personne : par exemple, une famille demandant 3 dossiers devra réserver 3 créneaux de rendez-vous.

### Bureau principal :

Hôtel de Ville - 45, boulevard de l'Hôtel-de-Ville - 87500 SAINT-YRIEIX

### Bureau annexe :

Maison France Services - 4, rue du 8 Mai 1945 - 87500 SAINT-YRIEIX

Il est demandé de faire une pré-demande par internet via le lien indiqué.



## ACTION GÉRONTOLOGIQUE ARÉDIENNE

L'**Action Gérontologique Arédienne** œuvre au quotidien pour le maintien à domicile des personnes âgées de 60 ans et plus grâce à ces différents services : le SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile), l'ESA (Equipe Spécialisée Alzheimer), le portage des repas et le service mandataire et très prochainement un service prestataire. Pour l'année 2023 :

**ACTION GERONTOLOGIQUE AREDIENNE**  
4, av. du Général de Gaulle - 87500 Saint-Yrieix  
Tél. : 05 55 08 20 31 - [www.ag-a-styrieix.fr](http://www.ag-a-styrieix.fr)

- Le SSIAD ce sont 25 salariées : infirmière, aides-soignantes, ergothérapeutes, toutes diplômées, qui travaillent auprès des personnes âgées pour leur apporter des soins de nursing, du bien être. Ce sont près de 30 000 visites au domicile qui sont effectuées au domicile des 92 bénéficiaires dont 6 à Ladignac.

- L'ESA : les aides-soignantes spécialisées accompagnent les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, diagnostiquées au début de la maladie, à un stade léger et modéré, vivant à domicile et aident leurs proches. L'objectif des interventions est de permettre de rester vivre le plus longtemps possible à domicile. Ce sont 44 personnes qui bénéficient de ce service dont 1 personne de Ladignac.

Le service de repas (6 salariées) : ce sont 5 livreuses qui ont livré 39 972 repas à 221 personnes des 7 communes haut viennoises de la communauté de communes dont 38 bénéficiaires à Ladignac. Le service mandataire (1.5 salarié) a généré près de 46 000 heures de travail chez 195 bénéficiaires dont 17 à Ladignac pour 60 assistantes de vie ou d'employées familiales dont 2 à Ladignac. Le budget de l'association s'est élevé à 1.7 million d'euros, il est couvert par l'Agence Régionale de Santé (pour le SSIAD), Le secteur marchand (pour les repas et le mandataire), le Conseil Départemental, et les cotisations des communes dont celle de Ladignac, indispensables au bon fonctionnement des services. Il faut rappeler que les dépenses engagées pour l'emploi d'une salariée ou la livraison de repas à domicile ouvrent droit à un crédit ou une réduction d'impôt (50 %).

## MISSION LOCALE RURALE

**Ses missions :** Accompagne les jeunes vers leur autonomie :

- 82% des jeunes rencontrés en 2022 étaient en dessous de tous les radars, dits « invisibles » : ni scolarisés, ni étudiants, ni en emploi et 56 % d'entre eux n'étaient pas inscrits comme demandeurs d'emploi.
  - La Mission Locale les accompagne dans leur accès aux droits : aides financières, dispositifs d'accompagnement PACEA et Contrat d'Engagement Jeunes portés par l'Etat, mais également accès aux aides à la mobilité, à la santé, au logement, à la citoyenneté, au volontariat et à la culture, au sport.
  - La Mission Locale les accompagne dans leur accès à la formation, l'alternance ou l'emploi.
- La Mission Locale Rurale a recruté une Conseillère en Insertion Sociale et Professionnelle en et a fait l'acquisition d'un mini-bus aménagé. Une nouvelle action de proximité et de repérage du public, dont l'ambition est de « mailler le dernier kilomètre » avec ce mini-bus et se déplacera au sein des communes rurales pour aller à la rencontre des acteurs de terrain, des familles et des jeunes.

Contact : Caroline CATTOIRE  
Conseillère référente de l'action « Repérage »  
Tél. 05 55 70 45 74 - 06 25 77 02 01  
[c.cattoire@mlr87.fr](mailto:c.cattoire@mlr87.fr)



## SICTOM

### Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères

Grâce à vos efforts, le coût des ordures ménagères a pu être contenu. Il faut continuer dans ce sens. Le tri de vos déchets est obligatoire sous peine de sanction pénale ou d'amende administrative.

Surtout, prévenez le SICTOM SHV à chaque changement de situation. Déménagement, emménagement, décès... doivent être signalés. En l'absence d'informations de votre part dans les 8 jours suivant le changement, la facturation continuera d'être appliquée. Les contacts sont le 05.55.08.10.46 et contact@sictom-shv.fr

Les jours de collecte restent inchangés pour l'année 2024. Vous retrouverez les calendriers à télécharger sur le site du SICTOM SHV : [www.sictom-shv.fr/la-collecte/](http://www.sictom-shv.fr/la-collecte/)

## SYDED 87

### Syndicat Départemental pour l'Élimination des Déchets ménagers et assimilés

L'élargissement des consignes de tri concernant les emballages ménagers de 2020 a permis de capter un flux important de nouvelles matières, évitant ainsi leur incinération. Cependant, certaines « erreurs de tri » subsistent ; comme par exemple, le plus souvent, les ordures ménagères, les cartons, le verre ou encore les objets en plastique retrouvés dans les conteneurs papier et emballages ménagers.

En raison d'erreurs de tri, 29 % des tonnages entrants ne peuvent pas faire l'objet d'une valorisation pour la fabrication de produits recyclés.

Afin de diminuer l'impact des déchets sur l'environnement et la santé, il est primordial de progresser et de continuer à améliorer nos gestes de tri.

Par des visuels « décalés », appelant la mémorisation, le SYDED souhaite donc rappeler à tous quelques gestes simples pour bien trier, faciliter la chaîne du recyclage et contribuer ainsi à la préservation des ressources naturelles.

Retrouvez toutes les informations pour la bonne gestion des déchets sur le site internet du SYDED : [www.syded87.org](http://www.syded87.org)

**Le SYDED gère un parc de près de 3 000 conteneurs.**

**750 écopoints**  
installés sur le territoire

**4 conteneurs**  
présents sur chacun  
2 pour les **emballages alimentaires**  
1 pour les **papiers**  
1 pour le **verre**



**16 350 tonnes d'emballages, papiers et verre**  
collectées en 2022

**+ 31 %**  
de collecte sélective entre 2017 et 2023

+ 143 % d'emballages ménagers  
- 24 % pour le papier  
+ 20 % de verre

**+ 5 %**  
**de refus de tri**  
entre 2017 et 2022



## PASS CULTURE

C'est un nouveau dispositif favorisant l'accès à la culture afin de renforcer et de diversifier les pratiques culturelles, en révélant la richesse culturelle des territoires. L'offre individuelle est accessible via l'application et permet aux jeunes (scolarisés ou non) de bénéficier d'un crédit en fonction de leur âge.

À 15 ans, le jeune dispose de 20 €/an

À 16 et 17 ans, il dispose de 30 €/an

À 18 ans, le Pass Culture d'un montant de 300 € valable 24 mois à utiliser sur l'application dédiée va lui permettre de découvrir et réserver des sorties culturelles dans la région, des biens culturels et des offres numériques.



## AIDE AUX TROISIÈMES

Le Conseil départemental de la Haute-Vienne a mis en place le Shake@do.87, un passeport culturel et sportif destiné aux élèves de la Haute-Vienne scolarisés en classe de troisième. Montant 40 € sans critère de ressources, délivré gratuitement sur demande.

Les inscriptions pour le Shake@do sont ouvertes jusqu'en avril 2024.



AIDES AUX 3ÈMES



## Communauté de Communes du Pays de Saint-Yrieix-la-Perche

Tél. 05 55 08 88 76



# Vie pratique



Rue du 8 Mai 1945  
87500 Saint-Yrieix-la-Perche  
Tél. 05 55 08 88 76

## PARTENAIRES

	Le jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h15 à 16h15 sans rendez-vous - Contact 32 30
	Visioconférence sur rendez-vous au 09.71.10.39.60 aux horaires de la Maison France Services
	Bureau de Saint-Yrieix - 2 avenue du Dr Lemoyne - Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
	Possibilité de rendez-vous téléphonique ou visioconférence
	Vendredi de 9h/12h30 et 14h/16h30 sur RDV au 05.44.00.04.04 - Maison du Département - 16 bis rue du Châtaignier - 87500 Saint-Yrieix-la-Perche
	Agence de Saint-Yrieix rue du 8 mai 1945 87500 Saint-Yrieix-la-Perche
	Accompagnement dans les démarches, dépôt et suivi de dossier
	Orientation vers le partenaire Tel: 05.87.19.35.94 Mail: cdad-haute-vienne@justice.fr
	Permanences lundi et mardi de 9h à 12h uniquement sur RDV au 36 46 - Point d'accès informatique du lundi au vendredi de 9h à 17h
	Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h, vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 16h. Contact au 05.55.08.27.98



Lundi 14h/16h (une fois par quinzaine en accueil), mercredi 13h/17h30 (RDV), jeudi 14h/16h (une fois par quinzaine - RDV), vendredi de 9h à 12h (RDV). Contact au 05.87.50.46.00



Point d'accès aux droits : 2ème lundi du mois de 14h à 17h sur RDV - Contact au 05.55.33.86.00



Mon conseil en évolution professionnelle : les lundis (semaines paires) de 14h à 17h sur RDV - Contact au 05.55.33.86.00



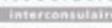
Permanence juridique gratuite le 3ème mardi du mois de 14h à 17h sur RDV - Contact au 05.56.45.25.21



Permanence le 2ème mardi du mois de 9h à 12h et de 13h à 16h - Contact au 05.55.75.05.72 ou 05.55.08.24.30



Permanence le 1er lundi du mois de 14h15 à 17h sur RDV - Contact au 05.55.08.88.76



Permanence le 1er lundi du mois de 9h à 12h30 - Contact au 05.55.58.27.27



Permanence le 2ème mardi du mois de 14h à 16h - Contact au 05.18.06.12.12



Permanence les vendredis de 13h30 à 16h30 sur RDV - Contact au 06.13.27.60.67



Armée de Terre - Permanence les jeudis de 10h à 12h sur RDV - Contact au 05.55.34.84.00



DIRECTE - Permanence le 3ème mardi du mois de 9h à 12h sur RDV Contact au 05.55.11.66.00



Point Budget - Permanence le 3ème vendredi du mois de 9h30 à 11h30 sur RDV - Contact au 05.5510.53.60



Marine Nationale - Permanence le 4ème mercredi du mois de 13h30 à 15h30 sur RDV - Contact au 05.19.31.03.26



Permanence le 3ème mercredi du mois de 9h à 12h et de 14h à 17h sur RDV - Contact au 05.55.14.88.42

## ÉLECTIONS EUROPÉENNES DU 9 JUIN 2024

Les élections européennes permettent aux citoyens européens d'élire des eurodéputés au suffrage universel direct à un tour, pour un mandat de cinq ans renouvelable.

### Qui vote aux élections européennes ?

Le citoyen français et européen âgé d'au moins 18 ans la veille du jour du scrutin peut voter aux élections européennes. Il faut également être domicilié dans la commune où l'on souhaite voter et être inscrit sur les listes électorales de cette commune.

Les ressortissants communautaires qui ont le droit de voter dans leur État d'origine peuvent aussi voter aux élections européennes. Ils doivent résider dans la commune où ils souhaitent voter et être inscrits sur les listes électorales complémentaires de cette commune.



## Service de livraison à domicile

La Mairie a mis en place un service de livraison à domicile gratuit avec un minimum de 10 € d'achats, en partenariat avec les commerçants locaux :

- Fruits de saison : Arthur SAUVAGET 06.69.99.52.21
- Légumes de saison : Laurence & Didier HARDERMAN 06.37.22.01.33
- Produits de la petite Epicerie : Nathalie MORTESSAGNE 05.55.90.55.63
- Pain au levain : Charlotte BERTHOU 07.82.12.52.90
- Fromages de chèvres : Anne & Marc HOFMAN 05.55.09.38.50
- Bouteilles de gaz : Michel ROCHE 05.55.09.37.08

Les commandes doivent être passées avant le jeudi pour être livrées le vendredi matin par les élus : M<sup>me</sup> Catherine DATIN et M. Gonzalo CARRILLO. Ce service permet également de maintenir un lien avec les personnes isolées de notre commune.

## Camping de Bel-Air

Entre mai et octobre le camping de Ladignac a accueilli de nombreux campeurs de la France et de l'étranger. Le camping a reçu des touristes, des travailleurs et notamment des personnes qui viennent rendre visite à des connaissances ou pour un événement dans les alentours.

Ils sont tous toujours enchantés par le calme, la verdure et le plan d'eau. L'année dernière, la municipalité, l'office de tourisme et le camping de Bel'air se sont réunis à plusieurs reprises pour définir l'avenir du camping. Il n'a pas toujours été facile d'arriver à une orientation claire avec les ressources et les opinions disponibles. Plusieurs options sont actuellement à l'étude.

Dans les premiers mois de 2024, nous espérons avoir une idée claire de la voie à suivre. Le camping sera ouvert pour la saison d'été 2024 comme d'habitude. Les mobil-homes peuvent être loués entre le 1<sup>er</sup> mai et le 31 octobre, tandis que les emplacements sont ouverts entre le 15 juin et le 15 septembre. Pour toute question, n'hésitez pas à contacter la commune ou les gestionnaires.

### DEVENIR DU CAMPING

La commission camping réfléchit sur la possibilité de maintenir une offre hôtelière en réduisant le nombre de places. La communauté de communes du Pays de Saint-Yrieix va publier au niveau national un appel à projet avec la possibilité d'installation d'habitations légères avec gestion du camping. La commission pourra donner ses conclusions à la suite.



# Rencontres avec les producteurs

## ■ CHARLOTTE BERTOU

### 1. Votre parcours (origine, type de structure, activité, production...) ?

J'habite à Ladignac depuis une quinzaine d'années. Nous nous sommes installés au Moulin de Busseix car on a aimé l'aspect mutualisation, entraide etc. que ce lieu nous proposait. J'ai vu qu'il y avait beaucoup de possibilités à Ladignac, le lieu était parfait. J'ai fait une reconversion professionnelle, passé un CAP en boulangerie. J'ai toujours voulu faire du pain et j'ai eu l'opportunité d'avoir accès à un fournil à Saint-Pierre de Frugie. Je fabrique du pain au levain, technique ancestrale de fermentation sans additif avec une cuisson au feu de bois.

### 2. Comment et pourquoi en êtes-vous venue aux circuits courts ?

J'aime le contact avec la clientèle, j'ai des clients fidèles je les connais pour certains depuis le début. Je produis du blé, et notamment des variétés anciennes. Cela correspond à mes valeurs et me permet de proposer des pains à fortes valeurs nutritives.

### 3. Vos circuits de distribution (achats/ventes), labels éventuels ?

Je vends à 90% en circuit court, le reste en boutique spécialisée. En commande directe, et je propose des tournées ou vente sur les marchés, à un restaurant, à l'épicerie de Ladignac, une autre à Saint-Yrieix et au magasin de producteurs des Vaseix. Je travaille avec des produits bio, mais je ne me suis pas faite certifiée jusqu'à présent. Cependant j'ai entrepris des démarches de certification bio en 2024.



### 4. Comment vous projetez-vous dans 5 ans ?

J'aimerais continuer à me développer et améliorer ma communication car je ne suis pas suffisamment visible par rapport à l'offre locale.



## ■ FERME ÉRIC BÉLINGARD

### Moulin de Gaillardie

### 1. Votre parcours (origine, type de structure, activité, production...) ?

Originaire du Palais-sur-Vienne, après un BTS puis une licence aux Vaseix dans l'élevage et la transformation des produits alimentaires, en 2005 je me suis installé à Ladignac à l'âge de 24 ans. A partie de 2018 je me suis tourné vers l'agriculture biologique. J'éleve des bœufs et vaches limousines essentiellement, et à la saison quelques agneaux. L'engraissement est principalement au pré, cette pratique lente correspond à mon éthique. Mon cheptel se compose de 140 animaux, dont 60 mères, sur une propriété de 134 hectares.



### 2. Comment et pourquoi en êtes-vous venu aux circuits courts ?

Mes motivations pour la vente directe ne sont pas une conséquence du passage en AB mais plutôt l'envie de rencontrer le consommateur et d'avoir l'occasion de lui expliquer mon savoir-faire, d'une part et de l'autre un besoin d'évoluer dans mon métier et de faire d'autres choses.

### 3. Vos circuits de distribution (achats/ventes), labels éventuels ?

Mes animaux naissent sur site. 80% de ma production est destinée à une coopérative Bio alimentant les magasins favorisant les circuits courts (BIOCOP). Les 20% restants sont de la vente directe. Les animaux pour la vente directe sont abattus à Lubersac puis la viande est découpée et conditionnée à l'atelier en cuma de Saint-Yrieix Bourdelas. Des colis de 10 kg sont proposés à la vente par mail ou sms, et peuvent être récupérés sur Ladignac, Saint-Yrieix, ou Limoges. Le label AB est un choix proche de mes convictions qui crée une relation de confiance avec les acheteurs.

### 4. Comment vous projetez-vous dans 5 ans ?

Pour moi, mon activité est mature aujourd'hui, cet équilibre de vie correspond à mes attentes. Je n'imagine plus de grande révolution éventuellement développer un peu plus l'activité.

## ■ DIDIER HARDEMAN

### Producteurs de légumes

### 1. Votre parcours (origine, type de structure, activité, production...) ?

Maraîchage en permaculture.

Originaires des Hauts de France, de la région Lilloise. Après l'obtention de son CAP horticole en 1984, Didier a travaillé plus de 35 ans dans la même société d'espaces verts, en tant que technicien paysagiste. Au cours de sa carrière professionnelle, il n'a cessé de se former : mécanique horticole, grimpeur, élagueur, bûcheron. En 2017, après une VAE il a obtenu un bac. Laurence a fait des études en SDC (sténodactylo correspondancière) après 13 ans dans la grande distribution et après la naissance de son second enfant elle est devenue assistante maternelle jusqu'en 2019.

Ayant de la famille sur Ladignac, nous y séjournons l'été. En 2015, nous avons fait l'acquisition d'une petite maison garde barrière et de quelques hectares de terre avec le projet de nous lancer dans la production d'arbres fruitiers.

### 2. Comment et pourquoi en êtes-vous venus aux circuits courts ?

C'est en 2020, en plein confinement, que nous nous sommes lancés dans l'agroforesterie (Cultures sous arbres) et en permaculture (privilégiant le non-labour garant de la préservation des équilibres des sols et d'une meilleure fertilité sur le long terme), pour un écosystème naturel. Notre philosophie, manger bon et sainement, parce que la santé passe également par nos assiettes. Les nombreuses plantations d'arbres fruitiers produiront d'ici quelques années ; c'est pour cela, qu'en attendant de pouvoir récolter nos fruits, nous nous sommes installés comme maraîchers.



# Rencontres avec les producteurs

## 3 Vos circuits de distribution (achat/vente), labels éventuels ?

Présents les mardis et vendredis, jours de marché sur Ladignac et le Chalard, nous y proposons nos fruits et légumes de saison, non traités, produits en pleine terre, sur nos « planches » de cultures ainsi que sous serres non chauffées. S'y ajoutent nos soupes, nos confitures, sauces tomates, nos aromates séchées pour la cuisine, nos plantes pour infusions et tisanes. Large production fruitière de fruits rouges variés, et d'ici 2 ou 3 ans plusieurs variétés de pommes, poires, kakis, cerises, kiwis et kiwai noisettes et noix.

Aucun emploi d'engrais chimiques, phytosanitaires ou de synthèse mais uniquement des mélanges naturels à base d'ortie, de consoude de bourache de petit lait de fumier équin et bovin.., nos semis proviennent en grande partie de nos cultures des années précédentes.

## 4. Comment vous projetez-vous dans 5 ans ?

D'ici 5ans, notre exploitation devrait proposer plus de fruits qu'à l'heure actuelle. Nous espérons aussi pouvoir accueillir nos clients sur l'exploitation sous forme de cueillettes libres ou en vente directe. Nous aimerais proposer des visites pédagogiques pour faire découvrir l'agroforesterie, la permaculture et qui sait susciter l'envie de manger vrai.

territoire et proposer cette offre variée aux consommateurs. Notre travail repose sur l'humanisme et le social



## 3 Vos circuits de distribution (achats/ventes), labels éventuels ?

60 à 70% de la production est vendue en direct sur les marchés de la région, en direct à la ferme ou dans les boutiques de producteurs. Je fournis aussi des restaurants et de la restauration collective. Je suis en agriculture biologique avec le label AB depuis 2019. Le Bio est compliqué de nos jours, cela correspond à une éthique, des valeurs et à une production durable. C'est une valeur ajoutée pour le consommateur même si du côté producteur, c'est difficilement valorisable.

## 4. Comment vous projetez-vous dans 5 ans ?

J'aimerais faire des plantations de haie avec la LPO pour redessiner les parcelles et favoriser la biodiversité et le bocage. Je souhaiterais aussi développer l'accueil et la vente à la ferme pour faire découvrir aux visiteurs comment sont fabriqués les produits qu'ils achètent.

## 2. Comment et pourquoi en êtes-vous venu aux circuits courts ?

J'aime le contact avec le client et je veux faire connaître ma façon de travailler pour être au plus proche des attentes du consommateur. Je peux ainsi satisfaire la demande du client, c'est pour cela que j'ai diversifié ma production. Les acheteurs recherchent un produit de qualité à prix modéré.

## 3. Vos circuits de distribution (achat/vente), labels éventuels (positif/freins) ?

J'élève de la volaille Label Rouge en plein air et depuis peu, je produis de la volaille « Bien être poulet » sans OGM. Cela offre au consommateur un produit au juste tarif. Je me fournis auprès de fournisseurs régionaux pour l'alimentation.

Je fais de la vente de poulets frais sur demande et via mon activité de rôtisserie ambulante (un dimanche matin tous les 15 jours au bar de la Grenerie, sur réservation). Cela représente environ 20 % de mon activité, le reste de ma production est écoulée via un groupement de vente spécialisé.



## ■ FERME TRISTAN GUYONNAUD

### La Biche

## 1. Votre parcours (origine, type de structure, activité, production...) ?

Originaire de la Meyze, après l'obtention d'un CAP agricole puis un CS (diplôme professionnel) en machinisme agricole, ainsi qu'un BPREA (brevet professionnel responsable exploitation). Depuis septembre 2019 je me suis installé à Ladignac. Je fais l'élevage de volailles et la production de cultures céréaliers. En complément de cette activité, je suis chauffeur de bus. Je possède 38 hectares de surfaces (agricole et bois).

## 4. Comment vous projetez-vous dans 5 ans ?

J'aimerais développer la vente directe ainsi que la production céréalière. Si je le peux, je souhaiterais créer un magasin à la ferme avec une ouverture un jour par semaine. L'été, j'aimerais pouvoir proposer avec d'autres producteurs des journées à thème sur site, avec visite des installations et repas à la ferme.



# Rencontres avec des nouveaux arrivants

Ladignac c'est bien sûr une solide tradition agricole et des entreprises bien implantées, mais c'est aussi une pépinière de projets portés par les nouveaux arrivants. Parmi ceux-ci Jérôme Dupont et Kevin Daflon ont bien voulu partager leur parcours et les raisons qui les ont amenés à s'établir dans notre commune.

## JÉRÔME DUPONT

Ingénieur Logiciel à Bordeaux pendant 25 ans, Jérôme parle aujourd'hui ruches, abeilles et qualité de miel comme si il avait fait ça toute sa vie. Il fait partie de cette génération qui ne trouve plus dans les grandes agglomérations urbaines la qualité de vie qu'elle espère.

Quitter la ville oui... mais pas sans projet ! Une transition soigneusement réfléchie et préparée pendant des années, qui commence fortuitement avec la découverte de l'apiculture, au sein d'un rucher école. Une passion d'où naîtra l'idée un peu folle d'en faire la clé de sa nouvelle vie.

C'est en cherchant une région propice à l'apiculture, et à distance raisonnable de Bordeaux où il conserve nombre de liens familiaux, qu'il tombe sur la maison « coup de cœur » à Ladignac en 2022. S'installer c'est aussi se former, et c'est à Poitiers qu'il se

professionnalise et obtient un BPREA avec une spécialisation apicole, avant de compléter sa formation auprès d'apiculteurs déjà installés. « L'absence de grandes monocultures et la bio-diversité naturelle de la région permet de produire un miel de qualité ». A l'opposé des productions mono-fleur, le miel produit profite de la variété des essences disponibles : ronce, pissenlit, trèfle, saule, châtaigner, acacias...

L'entreprise en pleine croissance multiplie les ruches pour atteindre le niveau de production qui permettra de la pérenniser.

En s'installant dans un lieu qu'il ne connaissait pas Jérôme a eu la surprise d'y trouver une communauté facile d'accès et d'y faire les rencontres importantes notamment en s'engageant dans les Mardignac : « J'ai plus de vie sociale ici que lorsque j'étais en ville ».

## KEVIN DAFLON

Il faut parfois du temps pour trouver sa voie. C'est le témoignage de Kevin qui a multiplié les expériences professionnelles sans vraiment y trouver de quoi vibrer, jusqu'au jour où il s'essaie à la vente immobilière en indépendant. Huit ans plus tard, il explique avec passion son parcours au sein du groupe IAD. D'abord mandataire immobilier, il prend ensuite la responsabilité d'accompagner des équipes, et

enfin de devenir formateur pour les nouveaux membres du réseau.

A 33 ans il se méfie de l'image « vieillotte et négative » qui colle au personnage de l'agent immobilier. Son expérience lui fait dire que c'est avant tout un métier d'accompagnement et il veut promouvoir une pratique humaine et rigoureuse. « il faut aimer les gens », pour qui la vente ou l'acquisition d'un bien est avant tout un moment de transition important à l'échelle d'une vie. Être formateur c'est aussi une manière de « passer le message » et de communiquer les valeurs qui lui tiennent à cœur.

« Quand on évolue en âge, il y a d'autres attentes, d'autres priorités en termes de qualité de vie ». C'est pour trouver plus d'espace et se donner les moyens de développer son activité qu'il s'installe avec sa famille dans le bourg en Août 2023. « Tu es fou de faire ça ici ! » : si certains de ses collègues ne comprennent pas le pari de venir s'installer en pleine campagne, cela n'arrête pas l'élan du couple qui prévoit de créer une salle de formation pour une quinzaine de personnes, et réfléchit à créer des gîtes pour accueillir les participants. De gros chantiers en perspective, qui devront attendre que la restauration de la maison principale offre un confort suffisant pour toute la famille !

# Atlas de la Biodiversité Communale

## CES PLANTES QUE NOUS APPELONS LES MAUVAISES HERBES ! ET QUE NOS TONDEUSES ADORENT

La liste que nous vous présentons est bien sur une liste non exhaustive de plantes se trouvant sur la commune de Ladignac-le-Long.  
A vous, lecteur d'en identifier d'autres !

### ACHILLEE MILLEFEUILLE

- Plantes mellifères
- Lieu de récolte : plan d'eau de Ladignac-le-Long
- Propriétés thérapeutiques :
  - Apaisante, Antalgique, Antispasmodique
  - Troubles menstruels, troubles digestifs



### BETOINE OFFICINALE

- Lieu de récolte : Camping
- Propriétés thérapeutiques :
  - Fleurs et feuilles : propriétés vulnérantes, cicatrisantes, expectorantes, stomachiques



### LOTIER CORNICULEE

- Lieu de récolte : Laugère
- Plantes fourragères : engrais vert
- Propriétés sédatives :
  - Anxiété, troubles du sommeil
  - Troubles cardiaques



### MAUVE ALCEE

- Récolte : rue Pierre et Marie Curie
- Propriétés thérapeutiques :
  - Adoucissantes et émollientes (gorges irritées, toux)
  - Les feuilles peuvent se manger comme les épinards, certains s'en servent comme épaisseurs dans les potages (présence de mucilage)



### STELLAIRE

- Lieu de récolte : chemin de la biche
- La stellaire ne présente aucune propriété particulière si ce n'est l'élégance et la légèreté de ses fleurs.



### PRELE

- Lieu de récolte : cimetière de Ladignac-le-Long
- Elle est apparue, il y a plus de 300 Millions d'année sur la terre ! c'est une plante dite archaïque sans fleur.
- Propriétés thérapeutiques : Diurétique, Minéralisante, Anti-inflammatoire



Photo non contractuelle

# Les acteurs de la commune s'expriment



## Mot de l'École

**Directrice : Laure JEAN**

Bonjour à Tous ;

Cette année est une année riche pour les 99 élèves de notre école !

Deux grands projets animent notre établissement cette année.

Le premier est une classe découverte qui conduira les classes de GS-CE1, CP-CM2 et

CE2-CM1 du 27 au 31 mai à Meschers sur Gironde en Charente Maritime. Ce séjour permettra aux enfants de découvrir plus précisément l'environnement maritime et de partager de vrais moments de convivialité qui resteront pour sûr gravés dans leur mémoire de nombreuses années. Le deuxième projet de notre école cette année concerne l'ensemble des classes de l'école et porte sur le thème de l'agriculture. Les classes de PS-MS et de GS-CE1 vont travailler avec le PNR Périgord Limousin et vont partir à la découverte d'exploitations agricoles de notre commune et des environs et découvrir le métier d'agriculteur.

Les classes de CP-CM2 et de CE2-CM1 quant à eux vont créer un film documentaire à partir d'une archive de la Cinémathèque qui présente le portrait d'un éleveur de Saint-Hilaire-les-Places dans les années 60. Cet éleveur a transmis la ferme à son fils, qui est aujourd'hui proche de la retraite et se pose la question de la transmission. A partir de cette archive et de la question de la transmission, il s'agit de réaliser un nouveau film pour interroger cet éleveur, une histoire familiale ainsi que les enjeux de l'agriculture aujourd'hui. Nous travaillons avec la réalisatrice Emma le Bail et des intervenants de la cinémathèque de la Nouvelle Aquitaine.

L'ensemble de ces projets permettront à nos élèves de s'ouvrir au monde qui les entoure, proche ou plus lointain.

Comme chaque année, le personnel communal présent à l'école est une aide

précieuse pour nous et sans eux l'école ne pourrait offrir à nos élèves les meilleures conditions d'accueil, qu'ils en soient remerciés.

La municipalité a offert un spectacle pour Noël le 22 décembre aux enfants de l'école. Ce spectacle était présenté par la Compagnie La Pierre et le Tapis. Les enfants ont beaucoup aimé ce spectacle.

Le repas de Noël a été offert aux enfants et aux enseignantes le jeudi 21 décembre.

Au nom des enseignants et des élèves nous vous remercions tous très chaleureusement !

## CE QUE PENSENT LES ENFANTS ?

### Quelques réflexions des CM2 :

Ce que l'on apprécie sur notre commune :

- La médiathèque pour les emprunts de livres gratuits.
- La salle des fêtes et le marché de Noël.
- Le plan d'eau et ses activités pêche.
- Le City Stade, la salle de motricité et le terrain de foot pour pouvoir faire plusieurs activités.
- Le feu d'artifice du 14 juillet.
- L'école.
- Les Mardignac.
- Le cadre de vie de l'EPHAD (forêt, point de vue...).
- Le centre de Loisirs et ses activités.
- Les chemins de randonnées comme le chemin de la Biche.

## Mot de l'EHPAD

Au cœur de l'EHPAD les Terrasses, l'effervescence des fêtes de fin d'année a pris une dimension particulière. Les couloirs et espaces communs de l'EHPAD se sont parés de décos de Noël réalisées avec la contribution des résidents.

L'arbre de Noël du personnel s'est déroulé le vendredi 15 décembre dans la salle des fêtes de la commune en présence de Monsieur le Maire. Cet événement a été l'occasion pour Madame BILA-TALLOTTE, directrice de l'établissement, de remercier l'ensemble des équipes de l'EHPAD pour leur engagement, elle a souligné le dévouement du personnel qui œuvre chaque jour pour apporter des soins, du réconfort et du bien-être aux résidents. Ce fut un moment de convivialité au cours duquel les enfants ont pu rencontrer le père Noël et découvrir leurs cadeaux.

Les résidents ont également pu profiter d'un excellent repas de Noël animé par les équipes de l'EHPAD et DJ MUSIC LIGHT qui a entraîné nos aînés sur la piste de danse improvisée. Chaque résident s'est vu



remettre un cadeau personnalisé de la part de l'EHPAD et un ballotin de chocolat de la part de la municipalité.

Pour commencer l'année 2024, la résidence les Terrasses se réjouit de s'inscrire dans de nouveaux projets, notamment grâce à l'obtention de 2 appels à projets qui nous permettront de travailler sur la prévention des chutes basée sur l'activité physique adaptée en collaboration avec l'association GE APA SANTE et sur la prévention de la dénutrition en collaboration avec CERENUT.



# Les acteurs de la commune s'expriment



## Mot de la Médiathèque

L'équipe de la médiathèque a proposé pour commencer l'année, de venir découvrir jusqu'au 31 janvier les toiles des participantes de l'atelier créatif peinture qui a lieu tous les mercredis à la maison des aînés, place de l'église. En février - mars vous pourrez venir découvrir une exposition photos de David Keast. La Ligue Protectrice des Oiseaux, prendra la suite avec diverses expositions et animations à Ladignac et à la médiathèque en mars, avril, mai, septembre et octobre. En Juin, nous vous proposerons un spectacle dans le cadre du rendez-vous annuel « Au Bout du Conte » avec la conteuse Anne-Sophie Perron et son acolyte l'accordéoniste Marcel François. Retrouvez également les cours d'anglais avec Shirley tous les jeudis à 18h (à la médiathèque) ainsi que les cours de peinture du mercredi après-midi avec Ode. D'autres rendez-vous sont en préparations.

## Mot du Centre de Loisirs

Le centre de loisirs accueille les enfants scolarisés de 3 à 10 ans et leur offre l'opportunité de pratiquer des activités sur différentes thématiques. Cela leur permet de découvrir les sites et activités qui existent près de chez eux, tout en partageant de bons moments entre copains. Il y en a pour tous les goûts et toutes les envies...

Tour d'horizon depuis la rentrée et pour les prochains mois :

- Jardinage, bricolage, découverte de la nature avec Nathalie de la Communauté des communes.

En octobre, plantation de bulbes pour le centre, et salades en pots pour les enfants.... Aux vacances d'hiver, les enfants vont faire du bricolage et finir l'hôtel à insectes commencé en octobre avec Eugénie.

- Partenariat avec «Familles rurales 2» au programme des ateliers Ludothèques et en anglais une fois par mois

- Un peu de Culture avec la Médiathèque pour des lectures «thématisques» et les emprunts de livres que les enfants peuvent ramener à la maison. Mais aussi un atelier Théâtre avec la «Compagnie les Escargots dans les orties», et des grands jeux en bois avec «Bilboquet en Vadrouille».

- Un peu de prévention «Comment alerter» avec Le Chef de Corps de la Caserne des pompiers, et aussi l'utilisation des écrans avec les ateliers «Éducation aux Médias»

- Un peu de solidarité : c'est quoi le «Téléthon» ? Qu'est-ce-que «Famille Rurale 2» ?, Et les «Restos du Cœur» ?



- Sorties Découvertes du territoire : visite de la caserne de pompiers de Saint-Yrieix, sorties «Terra Aventura», la Maison de l'or, l'aquarium de Limoges, le parc du Reynou, Féeriland, la Piscine de Saint-Yrieix... Un programme riche et varié !

- Découvertes gourmandes avec les ateliers cuisines du monde : les galettes, les brioches avec la boulangerie «Croquembouche», le chocolat avec «La Chouette Gourmande», l'Angleterre avec Lynne de «Familles Rurales 2», Madagascar et les fruits exotiques avec Roseline.

Et un grand merci pour les ateliers «créations artistiques» de l'équipe : Céline, Eugénie et Fabienne, sans qui le centre n'existerait pas.

### Contact :

Alsh Ladignac-le-Long (87500)

Nadine TOSTAIN

Tél. 05 55 90 58 23 / 07 50 75 47 61

Email : [alsh@ladignaclelong.fr](mailto:alsh@ladignaclelong.fr)

<https://ladignac-le-long.fr>

### Horaires de l'Alsh

Garderie matin 7h-8h50

Soir 16h30-19h (goûter, aide aux devoirs)

Mercredi (vacances) Amplitude 7h-19h

Accueil du matin 7h-9h

Accueil 1/2 journée avec repas 11h30-12h

Accueil 1/2 journée sans repas 13h-13h30

Départ 16h30 -19h

# La vie associative

## ACCA

**Président et contact :** Laurent BOUCHERON  
14, rue François Mitterrand  
87500 LADIGNAC-LE-LONG  
Tél. 06 37 03 66 61  
boucheron.laurent@orange.fr

**Manifestation :** Repas estival en août

## AMITIÉ ET LOISIRS

### Association 3<sup>e</sup> âge

**Présidente :** Marie-Thérèse MAZIERE  
**Contact :** Jean-Jacques MAZIERE  
12, route de Laugère  
87500 LADIGNAC-LE-LONG  
Tél. : 05 55 09 32 42  
06 83 14 98 67 - 06 67 66 36 43  
maziere.jeanjacques@wanadoo.fr  
**Réunions hebdomadaires :** 1<sup>er</sup> jeudi du mois à la maison du 3<sup>e</sup> âge : jeux divers, goûters, chants, bibliothèque...

### Manifestations 2024 :

Repas du 16 mars  
Repas 4 mai  
Loto 29 septembre  
Repas du 19 octobre  
Repas du 30 novembre  
Randos pédestres les 20 février, 14 mai, 23 juillet et 29 octobre  
1 voyage en juin (non déterminé à ce jour)

## AMICALE LAÏQUE

**Contact :** David Barbaud - 07 61 59 92 00  
amicalelaigue87@gmail.com

### Date des manifestations :

Vide Grenier : Dimanche 21 juillet  
Loto : Dimanche 27 octobre

## AU BONHEUR DES BAMBINS

**Présidente :** Caroline LE SECH Caroline  
**Contact :** Audrey DESPRES  
5, route de Mesurat  
87500 LADIGNAC-LE-LONG  
06 35 44 01 53  
audrey\_millory@yahoo.fr

### Manifestations 2024 :

10 février : soirée années 80  
30 mars : chasse aux œufs  
1<sup>er</sup> mai : vide grenier  
14 juin : fête des écoles

## AGV 2G 3L

### Club de gymnastique volontaire

**Présidente et contact :** Ginette MAGNE  
14, route du Moulin de la Ribièvre  
87500 LADIGNAC-LE-LONG  
06 88 54 33 44

### Autre contact :

Christine BONNET - 06 81 04 94 72

### Entraînements hebdomadaires :

Lundi de 20h à 21h :  
gym tonique avec Nathalie  
Jeudi de 14h à 15h :  
gym douce avec Antonin

## LE LIEU DIT (MARDIGNACS)

Association collégiale  
Christophe NOISETTE  
Moulin de Busseix  
87500 LADIGNAC-LE-LONG  
06 28 27 33 91

## ACCA DE LADIGNAC

### Le mot du président :

Je souhaiterais avec ces quelques lignes, vous faire part des nouveaux défis environnementaux et sociétaux qui nous préoccupent nous chasseurs et acteurs majeurs de la nature. En effet des changements, de mentalité, aujourd'hui mettent à mal notre activité, en fustigeant que l'activité chasse ne devrait plus être pratiquée. Je puis vous assurer, que notre activité, est, et reste une passion, ainsi qu'une tradition ancestrale, un moyen de tisser des amitiés fortes et durables, entre chasseurs et non chasseurs, je pense à nos compagnons de routes les éleveurs et agriculteurs, et propriétaires forestiers, sans qui notre activité ne serait être possible. C'est dans cet esprit de bonne entente, que je souhaite poursuivre mon sport favori avec mes amis chasseurs et non chasseurs de tout âge. Les nouveaux défis environnementaux, climatiques, vont sans doute modifier notre activité, nous serons vigilants sur l'évolution de la forêt et de la faune sauvage de Ladignac-le-Long, et nous saurons relever ensemble, ces défis avec le monde agricole, et forestier. Une action petit gibier a été mise en place depuis deux ans pour que l'espèce faisans puisse se développer sur le territoire, en collaboration avec la fédération départementale. Des actions de sensibilisation et d'éveil avec la nature, vont être mises en place en collaboration avec l'ALSH de Ladignac-le-Long, avec découverte en forêt des diverses traces d'animaux et activités pédagogiques, avec les enfants en collaboration avec notre fédération départementale, ceci dans le mois de mars 2024. Si d'aventure vous êtes tentés de déguster ou de partager une pièce de gibier avec votre famille ou entre amis vous pouvez me contacter. Voici, en ces quelques mots notre feuille de route à venir, ainsi je terminerai, en vous souhaitant avec mes amis chasseurs nos meilleurs vœux pour l'année 2024.

de ces dictionnaires s'est déroulée en présence de quelques conseillers municipaux ainsi que les membres du bureau devant le château pour se clôturer par un pot de l'amitié. Nous remercions aussi les parents et les enfants venus car sans leur présence, cet évènement ne pourrait avoir lieu. Nous organisons différentes manifestations et sommes toujours à la recherche de bénévoles. Nous profitons du journal pour lancer cet appel.

Parlons de 2024. Les dates de nos manifestations sont arrêtées au Dimanche 21 Juillet 2024 pour le vide grenier qui se tiendra sur le terrain du plan d'eau et au Dimanche 29 Octobre 2024 pour le loto qui se déroulera dans la salle des fêtes de Ladignac. Nous avons reculé la date du vide grenier 2024 pour des raisons d'organisation, car le Dimanche précédent sera le 14 Juillet. Le bureau de l'Amicale Laïque de Ladignac-le-Long, vous souhaite ses meilleurs vœux pour l'année 2024.

## ■ AU BONHEUR DES BAMBINS

### Le mot de la présidente :

L'association au bonheur des bambins organise des manifestations tout au long de l'année afin de réaliser de l'argent pour aider l'école à financer les sorties scolaires. Toute personne souhaitant nous aider et participer bénévolement est la bienvenue. Tous les bénéfices de l'association sont reversés à l'école.



## ■ AGV 2G 3L - GYMNASTIQUE

### Le mot de la présidente :

L'association de Gymnastique Volontaire AGV 2G3L « Les gazelles et les Gazous » vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2024 et surtout une bonne santé « ce qui est primordial ». La gymnastique volontaire fait du bien physiquement et mentalement quel que soit l'âge. Elle se pratique d'une manière douce ou plus dynamique, cardio, équilibre. Elle fait aussi appel à la méthode des Pilates, à Respirelax. Pour conduire à la conception de « plaisirs », par la pratique sportive, le goût du partage, des jeux, le plaisir de l'effort individuel. N'hésitez plus, venez, nous vous accueillons les lundis de 20h à 21h et les jeudis de 14h à 15h, entourés de nos coachs sportifs diplômés. Nathalie pour la gym tonique et Antonin pour la gym douce. Deux séances d'initiation gratuites sont proposées. Rendez-vous à la salle des fêtes, prêtée gracieusement par notre municipalité, nous les en remercions, profiter d'un moment de convivialité, de respect, ne penser qu'à soi. Au plaisir de vous retrouver.

## ■ FOOTBALL CLUB PAYS ARÉDIEN

### Le mot des présidents :

Le club grandit encore ! Il dépasse à l'heure actuelle les 330 licenciés. L'école de football doit pousser les murs et nous devons engager une équipe supplémentaire de jeunes. Les trois équipes seniors masculins se voient rejoindres par la création d'une équipe de seniors féminines. Le public se fait de plus en plus conséquent autour des différents stades. Les anciens, les papas, les mamans, les petits

# La vie associative

viennent encourager les plus grands. Ces derniers viennent encadrer les jeunes pousses dans leur formation. La famille s'agrandit donc... et le lien intergénérationnel s'étoffe. Le FCPA a également cœur de participer à l'animation des différentes communes qui accueillent et soutiennent les petits et grands footballeurs et footballeuses. Il s'investit dans une série de manifestations. Enfin, il aura une nouvelle fois contribué à lutter pour différentes causes extra-sportives. Le sport comme créateur de lien social et comme vecteur de transmission de valeurs.



## LE LIEU DIT

### Le mot :

Nous relançons les marchés festifs d'été pour une 6ème édition des Mardignacs qui aura lieu tous les mardis du 25 juin au 10 septembre 2024 inclus, soit 12 événements.

## LIMOUZIRK

### Le mot du collectif :

L'association Limouzirk vous donne rendez-vous du 6 au 8 septembre 2024, au plan d'eau de Ladignac pour la 5<sup>e</sup> édition de sa convention de jonglerie. Venez vous initier aux arts du cirque pendant tout le week-end. Plusieurs temps forts : scènes ouvertes, spectacle gratuit le samedi après-midi le gala-show du samedi soir (réservation conseillée), jeux de jongle... Cette association regroupe plusieurs compagnies, associations et entreprises autour des arts du cirque et de la rue en Limousin. Nous souhaitons faire découvrir les différentes pratiques dans un moment de partage entre jongleurs professionnels, amateurs et débutants. Cet événement est basé sur l'échange de pratiques, la transmission et s'adresse à toutes les générations.

## LA VESQUI

### Le mot du président :

La Vesqui est une association liée à notre lieu collectif qui promeut la culture en milieu rural à travers l'accueil d'artistes en résidence et l'organisation d'événements culturels.

## L.S.D. (LADIGNAC SPORT DÉTENTE)

### Le mot du président :

Cette année 2023 a été l'occasion pour l'ARTEZIC de célébrer ses dix ans. Rien de mieux pour fêter cet anniversaire que d'organiser une nouvelle édition, après trois années d'absence (Covid 19). Comme à notre habitude le festival a pris soin de mettre en avant la bonne humeur, une ambiance familiale, des productions locales et surtout de nombreux concerts aux influences musicales variées : Rap agricole, Rock, Chanson française, Electro, Dub... Pour cette édition nous avons fait le choix de faire une entrée libre ce qui a permis de réunir un large public, plus de 1000 personnes. Les cinq groupes qui se sont succédés, venaient un peu de partout en France et ont ravi les oreilles des festivaliers et bénévoles présents pour organiser le festival. Cette

huitième édition de l'ARTEZIC a été une réussite. Pour l'année 2024, les membres fondateurs du bureau du LSD vont passer la main à une nouvelle équipe. De nouveaux événements sont donc à prévoir avec un bureau renouvelé et plein d'énergie.



## ■ PÊCHE PASSION DÉCOUVERTE

### Le mot du président :

Une année sous le signe de la jeunesse avec la mise en place de l' APN (Ateliers Pêche Nature) avec 12 enfants motivés, attentifs et volontaires. Merci à Monsieur PLASSEAU Cédric, moniteur guide pêche qui a animé et appris aux enfants les techniques de pêche, le respect de la faune et flore aquatiques, durant 6 samedis matin. L'APN sera renouvelé en 2024 avec Monsieur PLASSEAU et les membres du bureau de l'AAPPMA. Une première fête de la pêche réussie, avec de nombreux visiteurs venus pour les différentes spécialités de pêche et les exposants. Un concours pour les jeunes des APN du département qui s'est bien déroulé, même si nous espérions plus d'enfants. C'était une première et nous reviendrons l'année prochaine avec de nouvelles idées. Cette année encore un étage important observé mais aucune trace de mortalité piscicole sur notre secteur. Il y a eu la mise en place de 13 thermomètres sur les cours d'eau du secteur afin d'observer l'évolution de la température des cours d'eau en fonction de la météo. En espérant vous voir nombreux au bord de l'eau en 2024. Gardez la pêche !



## ■ PAROISSE SAINT-AURÉLIEN

La paroisse, qui regroupe 12 communes, accueille toutes les bonnes volontés pour annoncer la Bonne Nouvelle de Jésus à tous les hommes.

EUCHARISTIE : le 1<sup>er</sup> week-end de chaque mois, le samedi, à 18h (de la Toussaint à Pâques), à 18h30 (de Pâques à la Toussaint), à l'église de Ladignac.

RENCONTRES - SALLE PAROISSIALE DE LADIGNAC :

- Equipe du rosaire : le 2<sup>e</sup> lundi de chaque mois, à 14h30.

- Préparation de la liturgie : une fois par mois.

CATÉCHISME : les enfants se retrouvent en équipe avec une animatrice. Des temps forts sont proposés.

Responsable : M.-Claire MOUCHET - 05 55 00 78 23

AUMÔNERIE DU COLLÈGE ET DU LYCÉE : des temps de rencontre sont proposés aux ados. Prendre contact avec le presbytère de Saint-Yrieix.

BAPTÈME, MARIAGE, SÉPULTURE :

- Prendre contact avec la paroisse pour les baptêmes et les mariages. Pour les sépultures, le lien se fait avec les pompes funèbres.

SERVICE ÉVANGÉLIQUE DES MALADES :

- Georgie HARNICHARD assure des visites aux résidents de l'EHPAD « Les Terrasses », les mercredis après-midi. L'eucharistie est régulièrement célébrée à l'EHPAD, en particulier à l'occasion des grandes fêtes.

## LIMOUZIRK

Association sous forme de collégiale (pas de président)

Contact : CROUZEVIALLE

Siège social : Place du 14 juillet

87500 LADIGNAC-LE-LONG

06 80 94 32 07

limouzirk@gmail.com

Manifestation envisagée : convention de jonglerie Limouzirk du 6 au 8 septembre

## LA VESQUI

Président et contact : Marius MANDIN

Impasse des Etangs

87500 LADIGNAC-LE-LONG

06 30 58 17 96

Manifestations 2024 :

Le 20 avril : fête du printemps à partir de 10h : échange de plantes, artisanat, repas et concerts le soir.

Pour toutes informations :

Marie d'Abzac au 06 84 94 04 81

A l'occasion de cette fête du printemps, nous souhaitons faire un échange de plantes ou chacun peut amener les siens, avec un petit marché d'artisanat. Les jeux seront aussi les bienvenus, amenez vos boules de pétanque, vos palets ou autre. Il y aura deux concerts à partir de 18h et une restauration sur place midi et soir.

## L.S.D. (LADIGNAC SPORT DÉTENTE)

Président : Nicolas Lafond

Contact : Marie DELCAMBRE

06 95 95 07 47

## BUSHELLOS

Président et contact : Samuel BRUNEAU  
3, route de Busseix  
87500 LADIGNAC-LE-LONG  
06 71 89 89 96

Activités : accueil de stages et manifestations festives et visites guidées de l'éco hameau de Busseix.

## ■ PÊCHE PASSION DÉCOUVERTE

Président et contact : Benjamin LEBLOIS  
51, rue Pierre et Marie Curie  
87500 LADIGNAC-LE-LONG  
06 76 97 50 85

jaminleblois@gmail.com

Manifestations 2024 :

De juin à juillet : 6 samedis matin d'école de pêche (APN)

7 juillet : fête de la pêche

## PAROISSE DE SAINT-AURÉLIEN

(regroupe 12 communes)

Maison paroissiale : Père Michel LATERAS  
9, rue des Plaisances  
87500 SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE

05 55 75 01 64

paroisse.aurelien@orange.fr

www.diocese-limoges.fr/haute-vienne-paroisses/paroisse-saint-aurelien/

## APELL 87

Président : Patrice LACOMBE

Contact : Patrick DENIZOU

2, Place du 14 juillet

87500 LADIGNAC-LE-LONG

06 71 97 15 77

asso.apell87@gmail.com

## URGENCES & SANTÉ

### APPEL URGENCE SANTÉ : 112

Gendarmerie	17
SAMU	15
Pompiers	18
Centre antipoison (Bordeaux) :	05 56 96 40 80

Médecin : M<sup>me</sup> le Dr TIHADI Hasnaa  
8, place de l'Eglise - Tél. 05 55 09 35 60

Pharmacie : M. MILLET-LACOMBE Pierre  
Rue Pierre et Marie Curie - Tél. 05 55 09 30 35

Kinésithérapeute : M. GUILHOT Philippe  
8 rue du 11 Novembre - Tél. 05 55 09 36 87

Infirmières : M<sup>mes</sup> BRUZAT Manon, INGRAND  
Marie-Pierre et ROSIER Suzanne  
35, rue Gambetta - Tél. : 05.55.75.99.38

## COMMERCES

LA PETITE ÉPICERIE  
M<sup>me</sup> Nathalie MORTESSAGNE  
11 rue Jean Jaurès - Tél. 05 55 90 55 63

BAR-TABAC-PRESSE « ACROBAR »  
M. Patrick BANCAUD - 1 rue Léon Gambetta - Tél.  
05 55 09 30 37

BAR-PUB LA CHOUETTE SENTINELLE  
42 rue des étangs - Tel. 06 31 02 10 82

COIFFURE à domicile  
M<sup>me</sup> Béatrice ROCHE - Tél. 06 80 85 70 98

## PRODUCTEURS

LES POULETS RÔTIS  
M. Tristan GUYONNAUD  
La Biche - Tél. 06 11 26 44 40

FROMAGES Goudas fermiers, Saint-Anja,  
fromage blanc : GAEC MARIS  
10 impasse du Buisson, Tél. 05 55 09 36 95

LÉGUMES : Aux Jardins du Pré Vert  
M. Didier et M<sup>me</sup> Laurence HARDEMAN  
1 rue Jacques Prévert Tél. 06 37 22 01 33

ÉLEVEUR PORCS CULS NOIRS :  
M. Guy TALLET - La Coutucie  
Tél. 09 79 61 88 84

ÉLEVEUR VIANDE BOVINE  
M. Eric BÉLINGARD, moulin de la Gaillardie –  
Tél. 06 79 70 17 89

PAINS : M<sup>me</sup> Charlotte BERTHOU  
Moulin de Busseix - Tél. 05 55 31 21 33  
ou 06 28 27 33 91

## BIEN-ÊTRE & SOINS

REIKI, MASSAGE ÉNERGÉTIQUE,  
MAGNÉTISEUSE : M<sup>me</sup> Laurence BERTHET  
20 route de la Boige - Tél. 06 82 86 83 65

THÉRAPIE INTUITIVE, REIKI, MAGNÉTISME  
M<sup>me</sup> Adeline REINBOLD  
24 route de Fanias - Tél. 06 01 85 22 54

PSYCHOTHÉRAPIE Couples et individuels  
M<sup>me</sup> Claire ou M. Alain CARADOT -  
11 route du Puy - Tél. 06 19 18 84 29

MASSAGE, BIEN ÊTRE CORPOREL  
M<sup>me</sup> Angélique BONNETAUD  
Route de Joubertieix - Tél. 06 69 94 93 22

## BOIS & DÉRIVÉS

SCIERIE : Société d'exploitation des bois du  
Limousin (SEBL) - Christophe ROSIER - 22 rue  
Victor Hugo - Tél. 05 55 09 39 57 - 06 81 63 49 44

FEUILLARDIER : M. Pascal TALLET  
12 route des Mazeaux - Tél. 06 87 69 27 33

## GARAGE AUTO

GARAGE LADIGNACOIS M. Michel ROCHE  
31 rue du 19 Mars 1962 - Tél. 05 55 09 37 08

LA CAISSE À OUTILS  
M. Philippe MORTESSAGNE - 18 route Veillerie et  
Coutucie - Tél. 06 86 87 33 47

## ARTISANS CRÉATEURS

L'ATELIER DE COUTURE  
Mme Liliane MERAT - 14 rue des Boutons d'Or -  
Tél. 06 27 21 24 06

CRÉATRICE BIJOUX  
M<sup>me</sup> Fanny BOUSSOGNE  
28 rue Léon Gambetta - Tél. 06 63 85 27 04

WILEC SENTEURS  
M<sup>me</sup> Dominique PEYRAMAURE  
2 chemin de Pommet - Tél. 06 19 18 30 58

## BÂTIMENT & JARDIN

CHAUFFAGE, ELECTRICITÉ, POMPES À  
CHALEUR, RAMONAGE : Ets SALESSE  
42 rue P. et M. Curie - Tél. 05 55 09 31 60

ELECTRICITÉ, ÉNERGIE RENOUVELABLE  
M. Marcel VAN NUS - impasse de la Jaurie  
Tél. 06 72 59 88 49 - 06 84 55 15 28

MAÇONNERIE, COUVERTURE, CHARPENTE,  
TERRASSEMENT : M. Gérard DEVAUD  
4 rue du 08 mai 1945 - Tél. 06 83 35 24 95

NK ELECTRICITÉ : M. Nicolas KULIG  
3 allée du Buisson - Tél. 07 88 10 42 87

ELECTRICITÉ : M. Leigh DODD  
9 impasse de la Roche Blanche  
Tél. 05 55 48 95 86

ELECTRICITÉ : M. Marius MANDIN  
Impasse des étangs - Tél. 06 30 58 17 96

MENUISERIES : M. Christophe LECLERC  
20 rue Léon Gambetta - Tél. 06 79 34 18 26

PEINTURES : M. Eric CHAMINADE  
Peinture intérieure, extérieure Revêtements murs et  
sols - 18 route de Mesurat - Tél. 05 55 09 90 45

PARQUETTEUR : M. Gilles BOUILLAUD  
24 rue G. de Maupassant - Tél. 07 71 88 98 68

AMÉNAGEMENT PAYSAGER  
M. Marc TAYLOR  
8 pa. de Las Doumingas - Tél. 05 55 30 55 97

JARDINIER : M. Régis BARRAU  
6 rue de la Croix des Mothes - Tél. 06 32 24 30 03

PEINTRE - DÉCORATEUR - PARCS & JARDINS  
M. Walter WALLS  
2 rue Jules Ferry - Tél. 05 55 09 31 60

A.E.S. ENTREPRISE (MULTI SERVICES)  
M. Eric SIMON - 5 impasse du Haut Bessous  
Tél. 05 55 09 37 13

TCMS MULTISERVICES :  
M. Cédric THUILLAS - Bel air -  
Tél. 07 88 34 49 01

## AUTRES

EVÉNEMENTIEL - M. Sébastien MEESTER  
18 route de la Brégère - Tél. 06 33 59 33 36

ARTICLES DE PÊCHE  
M<sup>me</sup> Helen KILFORD - 4 allée de la Petite Jaurie  
Tél. 05 55 58 32 28

SOCIÉTÉ DE TAXIS VINCENT  
Tél. 06 03 76 53 91

## MAIRIE & SERVICES

MAIRIE  
4, place du 14 juillet - Tél. 05 55 09 30 02  
Horaires : du lundi au jeudi de 8h15 à 12h00 et le  
vendredi de 8h15 à 12h30 et de 13h30 à 16 h30.  
Un accueil téléphonique est assuré de 14h à 16h.  
Informations et renseignements possibles le samedi  
matin à la médiathèque.

ÉCOLE  
Directrice : Mme Laure JEAN - Tél. 05 55 09 33 61  
mail : ecoledadignaclelong@gmail.com  
Horaires : de 9h à 12h30 et 14h à 16h30

ALSH (CENTRE DE LOISIRS)  
Tél. 05 55 90 58 23 / 07 50 75 47 61  
Mercredi (vacances) Amplitude 7h00 à 19h00  
Accueil du matin 7h-9h00  
Accueil 1/2 journée avec repas 11h30-12h00  
Accueil 1/2 journée sans repas 13h-13h30  
Départ 16h30 -19h00

GARDERIE PENDANT LE PERISCOLAIRE  
Horaires : de 7h à 8h50 le matin, de 16h30 à 19h le  
soir (goûter, aide aux devoirs)

EHPAD « RÉSIDENCE DES TERRASSES » :  
Directrice : Mme Marie BILA TALLOTTE  
Tél. 05 55 09 39 33  
mail : maisonderetraiteladignac@orange.fr

POSTE ET MÉDIATHÈQUE :  
Tél. 05 55 90 59 88  
Ouvertes du lundi au samedi de 9h à 11h50. Le  
mercredi de 14h à 18h (médiathèque uniquement)  
mail : médiatheque@ladignaclelong.fr

SICTOM  
DÉCHETTERIE DE LADIGNAC-LE-LONG :  
Accès uniquement avec une carte (à demander sur  
le site). Ouverte lundi, mercredi, samedi de 9h à  
11h45 et de 14h à 17h15  
Tél. 06 28 80 74 57  
Site : <https://www.syded87.org/fr/ma-decheterie>